

ALENÇON MAGAZINE

 Ville
d'Alençon

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2018
SUPPLÉMENT N° 129
www.alencon.fr



DOSSIER SPÉCIAL



LE
GRAND
PROJET



Le dossier de ce numéro exceptionnel d'Alençon magazine est consacré au grand projet de renouvellement urbain de la ville d'Alençon. Cette opération urbaine d'ampleur regroupe 31 projets qui dessinent la ville de demain, une ville plus attractive, plus fonctionnelle et toujours plus belle.

Il est l'occasion de faire un point ensemble sur les nouvelles perspectives que nous construisons pour notre ville. Une ville qui répond, avec ses atouts, nombreux, avec ses ressources, avec son histoire, aux enjeux du XXI^{ème} siècle. Une ville que l'on habite, à tous les âges, dans tous les quartiers.

Ces intentions sont ambitieuses car ce que nous voulons, c'est une qualité de ville pour que nous gagnions tous en qualité de vie. Ce que nous voulons, c'est que cette qualité de ville, qui est un de nos atouts, soit une de nos marques de fabrique pour qu'Alençon continue à être une ville dynamique. Et que chacun puisse en être fier.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, des agents, nos partenaires et acteurs locaux qui, chaque jour, font vivre et avancer ces grands projets pour Alençon.

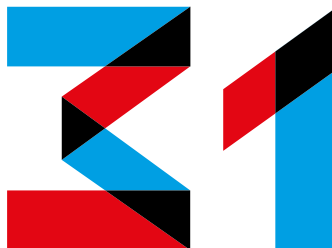


Emmanuel DARCISSAC

Maire d'Alençon

Vice-Président de la Communauté Urbaine

ALENÇON SE MET SUR SON



La Ville d'Alençon a engagé un vaste programme de renouvellement urbain pour construire la ville de demain, au travers de 31 opérations déclinées en 4 axes : Rencontrer, Bouger, Habiter, Ressentir. Rassembler, améliorer le cadre de vie, étonner, rayonner, c'est toute l'ambition de ce grand chantier de transformation, qui bénéficie à l'ensemble de la ville et de ses habitants, dans des domaines aussi variés qu'importants : logement, santé, économie, social, culture... Des engagements forts pour des équipements modernes et attractifs, des aménagements fonctionnels et esthétiques, des services innovants.

ALENÇON CHANGE, POUR VIVRE PLUS, POUR VIVRE MIEUX

- Un investissement conséquent de 96 millions d'euros avec des premières réalisations remarquées
- Une optimisation gagnante de la mobilité, avec un nouveau centre-ville, de nouvelles gares et des espaces naturels aménagés
- 6 opérations en faveur de nouveaux services dans les domaines sanitaire et social
- Une offre immobilière résidentielle et professionnelle accessible à tous
- Des habitants et des associations mobilisés, notamment au travers de réunions publiques de concertation, pour valoriser et concrétiser les projets de quartier

UN PROJET AVEC UN CŒUR GROS COMME ÇA

Riche de son patrimoine historique comme de sa jeunesse, Alençon ouvre toutes les portes des possibles en s'engageant pour :

- Une culture dynamisée par un patrimoine mixant passé et modernité
- Une intégration concrète du développement durable
- Des valeurs fortes de convivialité et de mixité, via un centre-ville renouvelé et une vie associative renforcée
- Un rayonnement régional avec un investissement majeur pour le renouvellement urbain et l'attractivité commerciale

Dans ce dossier spécial, nous vous proposons un tour d'horizon des principales réalisations 2018.

L'ÉQUIPE PROJET



PIERRE-MARIE LECIRE

**Maire-adjoint délégué à l'Aménagement urbain,
l'Habitat et la Démocratie locale**

« Responsable des travaux d'aménagement, j'opère les suivis nécessaires à la mise en œuvre des projets, des réunions d'étude et de planification au terrain sur lequel je suis le plus souvent possible, aux côtés des acteurs des services dédiés de la collectivité. Je participe aussi avec le maire aux visites qu'il effectue régulièrement sur les chantiers, chaque semaine aux réunions de chantiers et chaque mois aux réunions avec les commerçants référents. Face à l'ensemble de ces responsabilités, l'exigence et l'investissement sont de mise, et il est important qu'un élu soit présent sur le terrain à tous les stades des projets. Dans ces missions, l'appui des techniciens est essentiel. Je tiens à saluer le travail de Corinne Tasd'homme, chargée de mission Urbanisme opérationnel, d'Alain Brard, le médiateur travaux, et des agents des services de la collectivité. Ils sont très impliqués dans les projets du "31, le Grand Projet". Ils ne comptent pas leur temps, ils sont réactifs et très à l'écoute des commerçants et des riverains concernés par les travaux. »



GILBERT LAINÉ

Conseiller municipal délégué à la Voirie, la Proximité, la Circulation et au Patrimoine public

« J'ai assisté en amont aux réunions d'études et d'élaboration des différents projets : le centre-ville, la place du Point du Jour, les abords du stade Jacques Fould, le pôle d'échanges multimodal de la gare, le parc urbain du château des ducs... Je n'ai pas compté le nombre de réunions, mais il y en a eu énormément pendant les deux années qui ont précédé les chantiers. J'étais là pour donner mon avis sur les aspects esthétiques et pratiques. J'habite Alençon depuis les années 1960. Je connais donc bien la ville et je sais tous les avantages qu'un projet d'aménagement peut apporter à un quartier. C'était très intéressant d'assister à l'évolution des projets. Maintenant, j'ai hâte que les chantiers soient terminés pour apprécier la transformation de la ville. »



GILLES RAVINET

Directeur général des Services

« Pendant la phase de travaux, j'assure un rôle d'interface entre les services de la collectivité et les élus, le but étant de s'assurer que les demandes des élus sont bien prises en compte dans les projets. Chaque semaine, nous nous réunissons avec la SHEMA, les services et les élus pour faire le point sur les chantiers en cours et résoudre les problèmes qui peuvent se poser. Cette phase de chantiers est l'aboutissement d'un long travail engagé très en amont. Il y a eu notamment l'étape, invisible mais essentielle, de la recherche des partenariats financiers. Largement cofinancé par l'Europe, l'État, la Région, etc., le programme du "31, le Grand Projet" respecte totalement les équilibres financiers de la collectivité. Ces aménagements n'alourdiront en rien la charge des contribuables alençonnais.

La direction générale des Services est également à l'origine de la création de la Société Publique Locale (SPL), qui est l'outil de portage des opérations. Sans la SPL, il n'y aurait pas de "31, le Grand Projet", car la collectivité n'était pas en mesure de porter autant d'opérations en aussi peu de temps. »

LUCILE CANTET

Directrice générale adjointe de la SHEMA

« Spécialisée dans l'aménagement, la construction et le développement économique en Normandie, la SHEMA constitue, pour la Ville d'Alençon, un appui à la gestion opérationnelle. Son rôle est d'assurer le management de la Société Publique Locale d'Alençon, qui porte différents chantiers du "31, Le Grand Projet" : la requalification du centre-ville, l'aménagement des cours du château des ducs, le chantier du CCAS, le pôle d'échanges multimodal de la gare, le réaménagement de la place du Point du Jour et la réhabilitation de l'ex-école du Point du Jour.

Concrètement, la SPL d'Alençon intervient depuis la phase étude jusqu'à la réception de l'ouvrage. Agissant au nom et pour le compte de la collectivité, elle prend en charge la gestion administrative, technique et financière de l'opération, gère les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux, suit les chantiers en s'assurant que les aménagements répondent bien au programme défini.

Ce travail s'effectue de concert et en étroite collaboration avec les services de la Ville d'Alençon, que nous rencontrons toutes les semaines sur le terrain. »



STÉPHANE JAMBET

Directeur du département Aménagement et Développement

« Je suis intervenu très en amont du programme. Dès 2015, j'ai participé avec les élus et des groupes de concertation à la définition des lignes directrices du "31, le Grand Projet", l'idée étant de dégager tous les éléments qui pouvaient favoriser l'attractivité de la ville dans un futur proche. Ce travail a abouti à la définition du programme de projets. Avec le directeur général des Services et le directeur des Finances, nous avons proposé aux élus de créer une Société Publique Locale (SPL) pour porter une partie de ces projets.

Mon rôle a aussi consisté, avec le directeur général des services, à mobiliser les outils de financement. Nous sommes sur un programme très largement cofinancé par différents partenaires (État, Région, Département, etc.), ce qui permet de réduire le reste à charge pour la collectivité, et par conséquent pour les administrés.

Dans la mise en œuvre pratique des projets, mon travail a consisté, avec Yannick Savareau hier et Corinne Tasd'homme aujourd'hui, ainsi que l'ensemble des services, à définir les programmes et les cahiers des charges des opérations, sélectionner les architectes ou paysagistes, et définir avec ces équipes la mise en œuvre technique des projets. »



CORINNE TASD'HOMME

Chargée de mission Urbanisme opérationnel

« Motivée par la qualité et l'envergure des opérations du projet urbain "31, le Grand Projet", je suis arrivée en janvier dernier au lancement de la phase travaux des opérations.

Mon rôle consiste notamment à piloter et à coordonner l'ensemble des acteurs qui sont amenés à intervenir sur les opérations d'aménagement, en étroite collaboration avec la SPL d'Alençon et les services concernés de la Ville. Je dois m'assurer que les objectifs, les principes et le programme définis dans le cadre de chaque opération sont respectés par les équipes de maîtrise d'œuvre et les entreprises. En cas de difficulté, j'essaie avec l'équipe de projet d'apporter aux élus les clés qui leur permettront de prendre les décisions en toute connaissance de cause.

Afin de poursuivre la concertation qui a été menée au cours de l'élaboration des projets, nous organisons avec Pierre-Marie Lecire et Alain Brard, plusieurs temps d'échanges, notamment avec les commerçants, afin de répondre à leurs questions et de les tenir informés de l'avancement des travaux. »



Marie-Pierre Perrichot, André Lecoœur et Olivier Rogue

OLIVIER ROGUE

Directeur du département Patrimoine public

« Sur les projets portés par la Société Publique Locale (SPL), le département Patrimoine public intervient en accompagnement (sans rôle institutionnel ou formel) des acteurs des projets. La SPL, en tant que maître d'ouvrage délégué, ainsi que les maîtres d'œuvre qu'elle a retenus, sont les porteurs officiels. C'est donc pour le département une mission d'assistance générale. Notre rôle est de veiller à ce que les projets soient, dans leur conception et leur réalisation, en cohérence avec les équipements et les aménagements qui existent déjà à Alençon.

Quand il s'agit de projets portés directement par la collectivité, tels que l'extension du Conservatoire à Rayonnement Départemental ou le réaménagement des abords du stade Jacques Fould, nous remplissons les missions traditionnelles de maîtrise d'ouvrage, et parfois de maîtrise d'œuvre. Dans ce cas, nous prenons en charge toutes les étapes du projet : conception du programme, établissement du budget et du planning, contrôle de l'exécution des travaux... »

MARIE-PIERRE PERRICHOT

Responsable du service Bureau architecture

« J'interviens actuellement sur deux chantiers : l'aménagement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans l'hôtel particulier de la rue du Temple et la transformation de l'ancienne maison de retraite Charles Aveline en résidence autonomie. Les choses se font en co-pilotage avec Véronique Nicolas, la directrice du département des Solidarités. J'interviens sur le volet technique, en collaboration avec la SHEMA (projet du CCAS) et le promoteur immobilier Linkcity (résidence autonomie). Pour le CCAS, j'assiste aux réunions de chantier, je me rends régulièrement sur le site, j'organise des réunions complémentaires concernant le mobilier, l'informatique... C'est différent pour l'ancienne maison de retraite Charles Aveline, car la maîtrise d'ouvrage est assurée par Linkcity. Sur ce projet, je serai chargée de l'aménagement de l'office dans l'espace de restauration, car cet équipement ne fait pas partie du cahier des charges de Linkcity. »

ANDRÉ LECOEUR

Responsable de la direction Bâtiment

« Sur le chantier d'extension du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD), j'étais chargé de la conduite d'opération en tant que représentant du maître d'ouvrage. Ma mission était de veiller au respect du planning, du budget et de tout ce qui avait été défini dans le programme soumis au maître d'œuvre. À l'issue des travaux, mon rôle, en lien avec la direction de l'établissement, a été de faire en sorte que le bâtiment soit prêt à fonctionner : convoquer la commission de sécurité, faire installer le mobilier...

Je m'occupe actuellement d'un autre grand chantier : l'aménagement d'un pôle d'équipements dans l'ancienne école du Point du Jour. Mon rôle est le même que pour le CRD, au détail près que ce chantier est porté par la Société Publique Locale. Je travaille donc en accompagnement de la SHEMA. »

OLIVIER JACQUOT

Responsable du service Voirie

« J'interviens sur deux chantiers en tant que consultant technique : la place du Point du Jour et le pôle d'échanges multimodal de la gare. Concrètement, mon rôle consiste à vérifier que les maîtres d'œuvre réalisent ce qui a été prévu. Un chantier ne se déroule jamais aussi bien que sur un plan. Il faut toujours s'adapter, et je suis là pour donner mon avis sur ce qui est envisageable ou pas. Je suis intervenu dès la conception des projets et je suis présent pendant la phase de travaux. En règle générale, j'assiste aux réunions de chantier et je me déplace sur les sites en cas de besoin. Parallèlement, je m'occupe aussi de la gestion du domaine public liée aux chantiers : les arrêtés de circulation, la coordination des différents arrêtés... »



JEAN-MICHEL PICHARD

Responsable du service Espaces verts et Espaces urbains

« À l'origine, le projet de réaménagement des abords du stade Jacques Fould devait être réalisé par un maître d'œuvre externe. En raison d'une mésentente sur le coût des prestations prévues, le projet a été réaffecté au service Espaces verts et Espaces urbains. Nous avons appliqué le programme d'origine : la création d'une nouvelle entrée pour désengorger la rue Pierre de Coubertin et alentours, l'aménagement d'un parvis, l'amélioration des conditions de circulation dans l'enceinte du stade, la possibilité d'accueillir au moins 75 véhicules légers sur des parkings extérieurs, et la possibilité d'avoir une zone de stationnement dite "provisoire" pour répondre à des besoins plus importants. Le projet, mené de concert avec le service Voirie pour la partie éclairage public, s'est concrétisé rapidement et s'est bien déroulé. Les marchés ont été lancés au tout début de l'année 2018 et les travaux ont démarré en juin. Le chantier est aujourd'hui terminé. »



ALAIN BRARD

Médiateur travaux

« En tant que médiateur travaux, j'assure le lien entre les commerçants, les riverains, les entreprises et la Ville d'Alençon. Dès qu'un commerçant ou un riverain a besoin d'une information, j'essaie de lui apporter la réponse la plus précise possible en me renseignant auprès des entreprises ou des services de la collectivité. J'interviens sur l'ensemble des opérations du "31, le Grand Projet", mais les trois grands chantiers en cours (centre-ville, place du Point du Jour, pôle d'échanges multimodal de la gare) occupent une grande part de mon temps. C'est essentiellement un travail de terrain. Je participe à toutes les réunions de chantier et je me rends sur les sites au moins une fois par jour. Chaque mois, j'assiste également aux réunions avec les commerçants référents. »

LE CENTRE-VILLE RÉAMÉNAGÉ :

la Grande rue et ses voisines font peau neuve



Dans un environnement en pleine mutation, le commerce de centre-ville fait aujourd'hui face à de nombreux enjeux : révolution numérique, nécessaire mixité urbaine, faculté à attirer une clientèle. Des enjeux dont la Ville d'Alençon se saisit en prenant des mesures fortes à 360°, en direction des espaces publics, du logement et des services, du commerce et de l'animation commerciale.

Ainsi, la requalification des espaces urbains du cœur de ville est l'une des opérations phares du "31, le Grand Projet". Ce vaste programme de réaménagement, qui concerne la Grande-rue, la place de la Magdeleine, la rue aux Sieurs, la rue de la Cave aux bœufs et le bas de la rue Saint-Blaise, poursuit plusieurs objectifs :

- améliorer les espaces publics pour offrir aux Alençonnais des espaces de déambulation plus attractifs, conviviaux, confortables et accessibles
- conforter le commerce et l'activité par des espaces renouvelés et des ambiances agréables
- améliorer les qualités d'usage du centre-ville pour les habitants, les usagers et les exploitants
- mettre en valeur un patrimoine architectural et urbain d'une grande richesse et d'une grande diversité
- prendre en compte la nature en ville, en améliorant notamment la présence du végétal
- moderniser les infrastructures : réseaux, éclairage...

INFO +

Coût : 5 320 900 € TTC

Financement : Ville d'Alençon, Région Normandie

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Alençon

Maîtrise d'œuvre et conception : Agence Inuits, Artelia, Scène publique



LE MOT DE L'ARCHITECTE

Élise Clément, agence *Inuits*

Le projet, qui vise à redonner une unité au centre-ville, se fixe un double objectif : renouveler l'identité du cœur de ville, tout en restant discret compte-tenu du bâti patrimonial de qualité.

Dans la continuité des espaces existants voisins, le revêtement de sol se compose de pavés et de dalles en grès et granit. Ces matériaux, qui permettent de qualifier les lieux en faisant varier les couleurs et les textures des sols, répondent à une triple exigence de confort, de pérennité et de sécurité.

Le calepinage développe un motif pailleté, sobre et graphique, animant un tapis de façade à façade. Chaque rue décline ce motif différemment, pour l'adapter à ses dimensions et à ses usages. Place de la Magdeleine, la composition du sol souligne la structure de la basilique et installe des repères pour l'implantation du marché. Remplaçant la fontaine actuelle, une fontaine sèche crée un élément d'attraction et d'animation. Bancs et plantations invitent à se retrouver dans un lieu confortable, qui renforcera la vie

du centre-ville.

Le mobilier urbain est introduit majoritairement sur les places de la Magdeleine et du Puits des Forges, lesquelles constituent les principaux lieux de rencontres. Au fil des rues, des bancs installés ponctuellement permettent aussi de s'attarder et de flâner à son rythme.

La plantation d'arbres est privilégiée pour apporter une présence d'éléments naturels forts et pérennes, dans le cadre bâti remarquable de la ville. Les rues, étroites, restent minérales, tandis que les places accueillent une végétation ponctuelle accompagnant terrasses ou mobilier urbain.

Des accroche-vélos sont répartis dans les rues et places, de sorte à limiter les distances avec les commerces.

La rue Saint-Blaise est envisagée comme le prolongement du centre-ville commerçant. Pour favoriser le confort et la continuité piétonne, la rue est réorganisée au profit d'un trottoir large, permettant notamment l'installation de terrasses accueillantes.



Place de la Magdeleine

Le réaménagement de la place a démarré à fin du mois de janvier 2018. Sur prescription du Service Régional de l'Archéologie (SRA), ce secteur, comme la place du Puits des Forges, a fait l'objet de travaux de fouilles archéologiques sur l'emprise des fosses d'arbres et de la fontaine. Des fouilles complémentaires ont été prescrites et réalisées au printemps dernier, ce qui a retardé la mise en œuvre des travaux. L'entreprise Toffolutti, qui réalise les revêtements de sol, a dû s'adapter pour mettre en place un nouveau phasage. Le pavage, qui a finalement démarré en septembre, se poursuivra jusqu'à la fin du mois de novembre. La place sera prête pour accueillir les animations de fin d'année. Le marché se réinstallera sur la place en janvier 2019, après le marché de Noël.



Grande rue

Lancé à fin du mois de janvier 2018, le réaménagement de la Grande rue est réalisé en plusieurs étapes (bas, milieu puis haut de la rue). Les revêtements de sol ont d'abord été retirés pour effectuer le renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, particulièrement anciens et vétustes. La préparation du sol support a précédé la pose des nouveaux pavés. Les finitions sont actuellement en cours de réalisation.

Le haut de la Grande rue a rouvert à la circulation depuis le 15 octobre. Il est aménagé en zone de rencontre : un espace de partage pour répondre à tous les usages.

La mise en œuvre de cette zone de rencontre concerne : le haut de la Grande rue, dans sa partie comprise entre le cours Clémenceau et la place du Puits des Forges, la rue des Carreaux, la place du Palais et la rue du Jeudi, dans sa partie comprise entre la Grande rue et la rue du 49^{ème} mobiles.

Le haut de la Grande rue bénéficiera de 5 places de stationnement, avec une réglementation par bornes "arrêt minute", qui seront prochainement installées. Le véhicule sera détecté et le temps décompté de manière automatique. Lorsque le temps de stationnement sera dépassé, le feu de la borne passera du vert au rouge.

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

"En agglomération, les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale."

- Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules.
- Tous les véhicules peuvent circuler (voitures, bus, vélos...). La vitesse des véhicules à moteur est limitée à 20 km/h.
- Le stationnement est autorisé uniquement sur les emplacements matérialisés, pour une durée maximale de 15 minutes.



© Agence Inuits

Rue aux Sieurs

Les travaux de renouvellement des réseaux se sont avérés plus longs que prévu, car il a fallu intervenir en priorité sur les canalisations de gaz particulièrement vétustes.

La préparation du sol support a finalement démarré au début du mois d'octobre 2018. La partie comprise entre la rue du Pont neuf et la rue la Cave aux bœufs sera livrée avant les fêtes de fin d'année.

Les travaux reprendront à la fin du mois de janvier, après la première quinzaine des soldes d'hiver, dans la partie comprise entre la rue de la Cave aux bœufs et la Halle au blé, ainsi que dans la rue de la Cave aux bœufs.

La livraison est prévue au printemps 2019.



Antoine Harivel, conducteur de travaux

« Je suis conducteur de travaux chez Toffolutti, l'entreprise de travaux publics en charge du réaménagement des espaces publics dans le cœur de ville. En tant que responsable du chantier, j'assure la planification et la coordination des travaux. Je m'occupe aussi de la commande et de la réception des matériaux, ce qui constitue une part très importante du travail. Je suis le chantier de A à Z. Après avoir examiné les plans d'exécution, la première phase de travail consiste à lancer la consultation des fournisseurs, puis à passer les commandes. Il faut également évaluer le personnel nécessaire au chantier et faire appel à des intérimaires si besoin. Il faut aussi choisir les sous-traitants à qui sont déléguées certaines opérations, comme la pose des pavés. »

2 années de concertations, études et planifications,
16 mois de travaux

Mars 2016 : convention de mandat confié à la Société Publique Locale (SPL)

Février 2017 : diffusion des calendriers de travaux

Janvier 2018 : début des travaux

Avril 2019 : fin des travaux dans l'hyper-centre



Prestigieuse résidence ducal puis centre pénitentiaire jusqu'en 2010, le château des ducs va entamer une nouvelle vie avec l'aménagement d'un parc urbain dans les cours intérieures. Ce projet d'envergure, qui va permettre aux Alençonnais de se réapproprier ce site emblématique de la ville, a pour objectif de développer l'attractivité touristique du cœur de ville, source de retombées économiques pour les commerçants, restaurateurs et hôteliers.

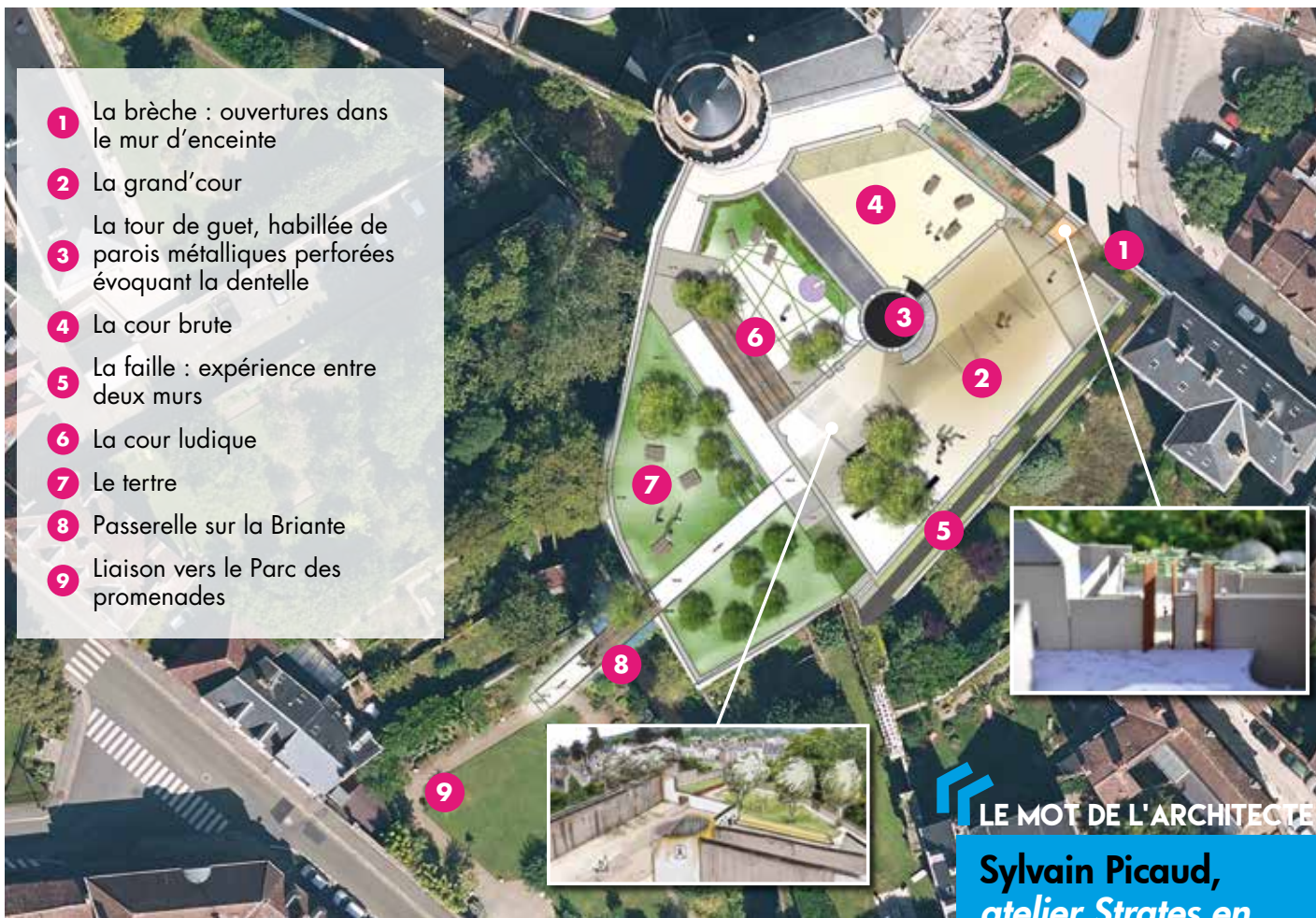
Très différent des autres jardins alençonnais, ce parc moderne et ludique d'environ 2 700 m² sera doté d'un parcours numérique. Grâce à leurs smartphones, les visiteurs pourront s'imprégner de l'histoire des lieux, de l'époque médiévale jusqu'à nos jours. Les visiteurs pourront entrer dans le parc au niveau du parvis du château via deux failles percées dans le mur

d'enceinte et pénétreront dans la grande cour minérale pensée pour accueillir des spectacles. Situé à gauche de l'entrée, un long couloir existant sera conservé. Il sera équipé d'un brumisateur, qui fonctionnera toutes les 2 à 3 minutes permettant de créer au sol un effet miroir, où se reflétera la tour couronnée. Habillée d'écailles de couleur rouille évoquant la Dentelle d'Alençon, la tour de guet sera arasée pour offrir au visiteur une vue globale sur le parc. Elle sera également agrémentée d'un toboggan qui permettra de rejoindre la cour ludique. Dans cette cour, à l'ambiance plus douce et plus végétalisée, des jeux sur le thème de l'évasion seront aménagés pour les enfants : un tubophone pour se parler de mur à mur, un jardin des perches, des tunnels et des tubes traversant les murs...

Depuis la grande cour et la cour ludique, les visiteurs pourront rejoindre le tertre, avant de traverser une passerelle au-dessus de la Briante pour accéder au jardin expérimental puis au parc des Promenades.

La scénographie lumineuse fera partie intégrante du projet. À la nuit tombée, l'entrée du parc, la tour de surveillance et les murs seront mis en valeur par de délicats jeux de lumière.

L'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN), partenaire de la Ville d'Alençon, vient de démarrer les opérations de démolition des murs. La Ville lancera ensuite les travaux d'aménagement du parc, comprenant la phase de diagnostic archéologique. La livraison est prévue à l'automne 2019.



- 1 La brèche : ouvertures dans le mur d'enceinte
- 2 La grand'cour
- 3 La tour de guet, habillée de parois métalliques perforées évoquant la dentelle
- 4 La cour brute
- 5 La faille : expérience entre deux murs
- 6 La cour ludique
- 7 Le tertre
- 8 Passerelle sur la Briante
- 9 Liaison vers le Parc des promenades

LE MOT DE L'ARCHITECTE

**Sylvain Picaud,
atelier Strates en
Strates**

Lorsque les portes du château des ducs se sont ouvertes pour la première fois, l'équipe reçut un violent choc d'émotions contrastées. La première des émotions a été de fouler un lieu absolument méconnu, voire occulté, au plus intime du cœur d'Alençon, comme un privilège... Puis très vite, vint la prise de conscience que, pendant presque 200 ans, des hommes avaient vécu ici reclus, ayant comme seul horizon d'étroites coursives ou de modestes cours ceintes de très hauts murs. On y expérimente concrètement le sentiment brutal d'enfermement... Le besoin de partager et de faire ressentir aux futurs visiteurs du parc de telles émotions, rares et puissantes, s'est très vite imposé. Tout comme s'est vite imposée une certaine humilité vis-à-vis d'un lieu si intrinsèquement fort.



INFO +

- Coût du parc urbain :** 1 200 000 € TTC
- Coût de la réhabilitation du château :** 3 048 944 € TTC
- Financement :** Ville d'Alençon, Établissement Public Foncier de Normandie, Région Normandie, État
- Maîtrise d'ouvrage :** Ville d'Alençon
- Conception :** Atelier Strates en Strates, Noctiluca, S. Buttier, Soderef Ingénierie



© Agence BDAP

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est actuellement installé dans des locaux vieillissants et peu fonctionnels de la rue de Bretagne. Afin de recevoir le public dans de meilleures conditions et selon les normes d'accessibilité en vigueur, la Ville d'Alençon réhabilite actuellement un hôtel particulier situé rue du Temple, face à la Halle au blé. Les services du CCAS s'y installeront au 2^{ème} semestre 2019. Réparti sur deux étages, le bâtiment principal abritera des bureaux d'entretien, des espaces de travail, une salle de réunion, une salle pour le personnel et des locaux administratifs. La construction d'une extension en continuité du bâtiment principal permettra d'intégrer un ascenseur et offrira des surfaces supplémentaires pour d'autres organismes.

La Maison des solidarités sera un modèle de bâtiment durable. L'immeuble sera raccordé au nouveau réseau de chaleur bois, les menuiseries extérieures seront en bois et le projet ira au-delà des exigences thermiques réglementaires, tant pour l'extension que pour le bâtiment réhabilité.

INFO +

Coût : 1 979 500 € TTC
Financement : Ville d'Alençon
Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Alençon
Conception : Agence BDAP, Carré d'Aire, Blin Ingénierie, FLK Ingénierie, Ouest Acoustique

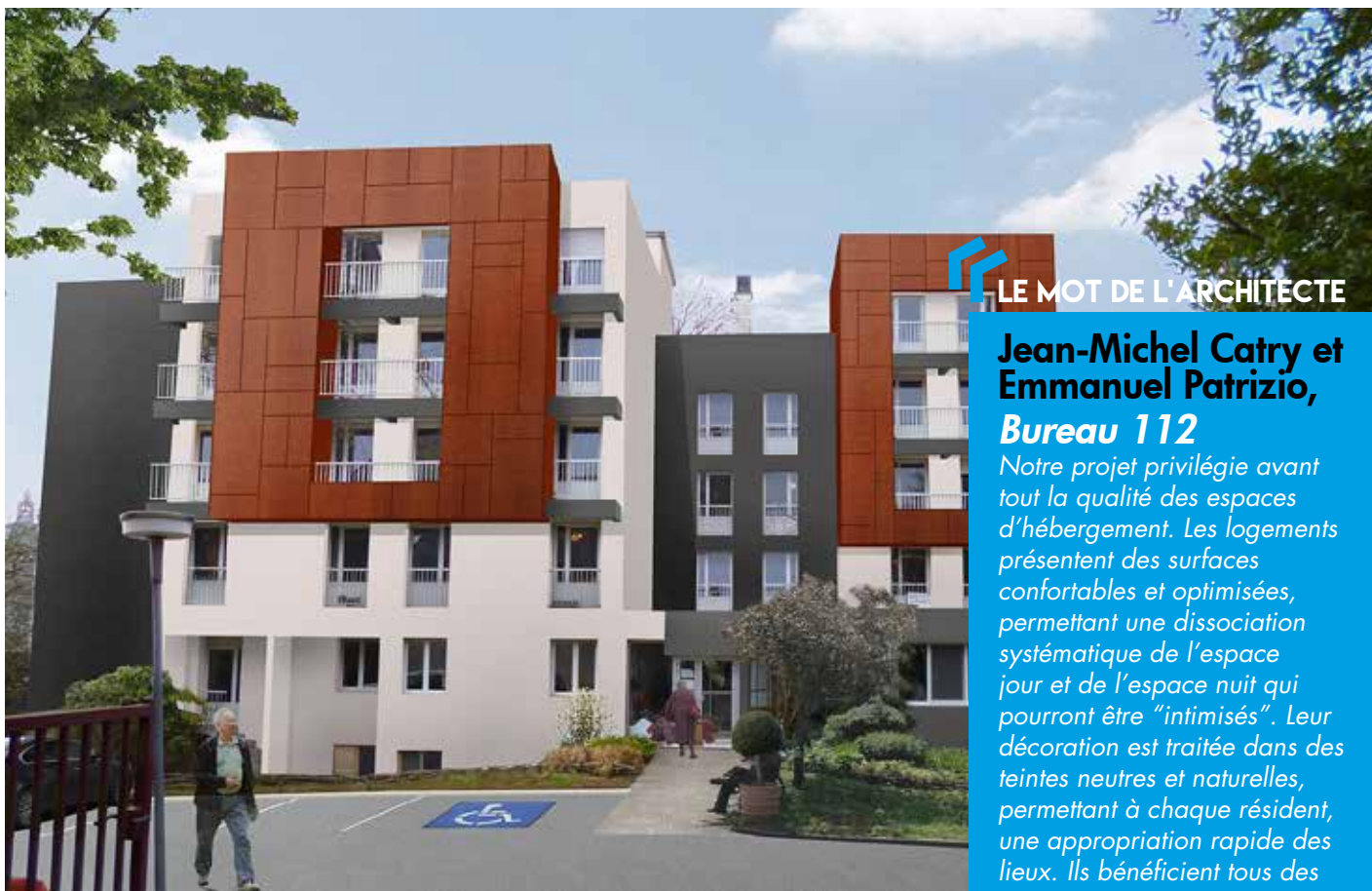
LE MOT DE L'ARCHITECTE

Dominique Blanchon, agence BDAP

L'un des enjeux du projet est de valoriser un patrimoine architectural de grande qualité. En effet, cet ancien hôtel particulier présente de belles façades, avec maçonnerie de pierres, garde-corps en ferronnerie, menuiseries à petits carreaux, ainsi qu'une imposante couverture en ardoises. À l'intérieur, le choix est fait de conserver les éléments architecturaux de qualité (parquets, dallage en pierre, cheminées, habillages en bois) afin de préserver l'ambiance du lieu, tout en intégrant les exigences fonctionnelles, techniques et réglementaires nécessaires à la nouvelle fonction du bâtiment. L'extension contemporaine est respectueuse du site : un volume simple entièrement recouvert d'ardoises, créant ainsi un dialogue avec la toiture imposante du bâtiment existant.

UNE RÉSIDENCE AUTONOMIE

dans le cœur de ville



LE MOT DE L'ARCHITECTE

Jean-Michel Catry et Emmanuel Patrizio, Bureau 112

Notre projet privilégie avant tout la qualité des espaces d'hébergement. Les logements présentent des surfaces confortables et optimisées, permettant une dissociation systématique de l'espace jour et de l'espace nuit qui pourront être "intimisés". Leur décoration est traitée dans des teintes neutres et naturelles, permettant à chaque résident, une appropriation rapide des lieux. Ils bénéficient tous des équipements nécessaires au confort et à la sécurité.

Au rez-de-chaussée, tel une rue intérieure, le hall est facilement accessible depuis les espaces extérieurs et permet tout autant de distribuer les différents pôles (restauration, administration, logements...) que d'être un espace de sociabilité et de rencontres. Il est travaillé avec des teintes claires et lumineuses, afin d'accroître la chaleur de l'accueil et du service. Le restaurant et la salle d'animation jouent quant à eux sur des couleurs vives, pour des espaces de caractère.

À chaque étage, un espace de convivialité, où la lumière naturelle est privilégiée, trouve place à proximité de l'ascenseur et de l'escalier principal. Les circulations affichent des coloris distincts par niveau, afin de permettre une meilleure orientation.

Vacants depuis cinq ans, les locaux de l'ancienne maison de retraite Charles Aveline sont actuellement réhabilités pour accueillir une résidence autonomie. La Communauté Urbaine d'Alençon étant propriétaire du bâtiment, la réalisation de cette opération se fait dans le cadre d'un bail, avec convention de mise à disposition au profit de la Ville d'Alençon. La résidence "Les Quatre Saisons", dont les locaux sont anciens, sera transférée sur le site à l'issue des travaux. Les résidents bénéficieront ainsi de logements flambant neufs idéalement situés en cœur de ville, à proximité de tous les commerces et services.

La résidence, d'une surface de 2865 m², comprendra 46 logements : 36 T1 bis et 10 T2. Confortables et lumineux, les appartements seront conçus pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes âgées autonomes.

Des espaces de restauration et d'animation, une salle informatique, des bureaux et des locaux techniques, dont une buanderie, compléteront les logements. La nouvelle résidence bénéficiera également d'équipements innovants, tels qu'un espace de simulation sensorielle Snoezelen.

Le chantier a démarré fin août, pour une livraison en juillet 2019. C'est le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville d'Alençon qui assurera la gestion des locations de la future résidence autonomie.

INFO +

Coût : 5 835 989 € TTC

Financement : Ville d'Alençon, CARSAT, Conseil Départemental de l'Orne

Maîtrise d'ouvrage : SNI

Conception : SNI Grand-Ouest, Linkcity Grand Ouest, Bureau 112, Egis



 LE MOT DE L'ARCHITECTE

© D Paysage

Afin d'accueillir de nouveaux ménages, la Ville d'Alençon lance un lotissement aux Portes de Bretagne. Réparti sur une superficie de 3,6 hectares, ce nouvel espace d'habitat profite d'un emplacement privilégié, à moins d'un kilomètre du centre-ville et à proximité immédiate de la zone commerciale et des équipements culturels.

Il bénéficie d'aménagements qualitatifs, de par les matériaux, le mobilier urbain et l'ambiance paysagère mis en œuvre. Une attention particulière est portée à la qualité environnementale du projet, qui présente le même niveau d'exigences qu'un éco-quartier. Plusieurs espaces d'échanges et de rencontres, une coulée verte et des cheminements doux sont notamment prévus.

Le lotissement se compose de 72 lots de 220 m² à 450 m² entièrement dédiés à l'habitat individuel. Le tarif, particulièrement attractif, a été fixé à 78 €/m² TTC (hors frais de notaire et taxe d'urbanisme). La livraison des parcelles est prévue en septembre 2019.

La commercialisation en pratique

Afin de concevoir un projet qualitatif sans pression budgétaire, les futurs propriétaires pourront réserver une parcelle sans avoir à verser d'acompte. Ils auront un délai de six mois pour déposer leur permis de construire et une obligation de construction dans les deux ans. Les réservations s'effectueront à partir de janvier 2019 auprès du service Gestion immobilière et foncière de la Ville d'Alençon. Tél. 02 33 32 41 60 ou 02 33 32 48 14, service.immobilier@ville-alencon.fr

INFO + **Coût :** 2 381 117 € TTC
Financement : Ville d'Alençon
Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Alençon
Conception : D Paysage, Fourier Tirard Architecte, 42 Solutions

D Paysage

La réalisation d'un lotissement communal entre ville et campagne, présentant les atouts d'un éco-quartier à proximité du centre-ville et développant une véritable qualité d'usages, tels sont les enjeux du projet. Notre ambition est de créer un espace de vie accessible, fédérateur et innovant, parfaitement intégré à son environnement.

Ce lotissement, pensé comme un espace convivial, fonctionnel, fluide et lisible, comme un lieu d'échange, de passage et de destination, présente une grande qualité urbaine et paysagère. Les matériaux utilisés sont simples, qualitatifs et pérennes. Le mobilier urbain et l'ambiance lumineuse s'y intègrent de manière à la fois fonctionnelle et esthétique. Le projet végétal favorise la biodiversité et donne un caractère spécifique au lieu, une identité.

DES AIDES EXCEPTIONNELLES

pour rénover votre logement

Au printemps 2017, la Ville d'Alençon, l'État, le Département de l'Orne et l'ANAH se sont associés pour lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de la ville. D'une durée de cinq ans, ce dispositif de subventions exceptionnelles permet d'aider les propriétaires occupants ou bailleurs à rénover leurs biens. Plusieurs objectifs sont poursuivis :

- promouvoir les travaux d'économies d'énergie et de développement durable
- améliorer et adapter le parc privé ancien
- traiter des situations de mal logement
- adapter les logements au vieillissement de la population et aux situations de handicap
- produire des logements locatifs à loyers maîtrisés
- valoriser et préserver la qualité architecturale du patrimoine bâti.

En cinq ans, l'OPAH a pour objectif d'accompagner la rénovation de 500 logements sur l'ensemble de la ville, dont près de 200 logements dans le centre-ville (OPAH-RU).

Pour quels travaux ?

Quatre types de projets sont aidés financièrement :

- les travaux d'économies d'énergie
- les travaux d'adaptation des logements à la perte d'autonomie et au handicap
- les travaux de réhabilitation des logements indignes et vacants
- les travaux de valorisation patrimoniale (ravalement, menuiseries extérieures, couverture...)

Qui est concerné ?

L'OPAH s'adresse à deux profils de propriétaires :

- les propriétaires qui occupent un logement de plus de 15 ans et qui souhaitent l'améliorer. Ces propriétaires peuvent bénéficier d'aides des différents partenaires (sous condition de revenus)
- les propriétaires de logement(s)

locatif(s) qui souhaitent améliorer le(s) appartement(s) qu'ils louent ou les rénover pour les mettre en location (sous condition de conventionnement). Ces propriétaires peuvent bénéficier d'aides et d'avantages fiscaux.

Attention, pour pouvoir bénéficier des aides de l'OPAH, les travaux ne doivent pas être commencés avant l'autorisation des différents organismes.

Qui anime l'opération ?

La Ville a confié l'animation et le suivi du programme au groupement INHARI/CDHAT. Cette équipe de professionnels accompagne les propriétaires dans leur projet : visite du logement, diagnostic, préconisation de travaux, plan de financement, suivi des travaux... Cet accompagnement personnalisé et indépendant est entièrement gratuit. L'agence INHARI, qui fonctionne sur le principe du guichet unique, peut également mobiliser des aides financières autres que celles attribuées par les partenaires.

INFO +

La Ville d'Alençon investit et vous accompagne dans l'amélioration de votre habitat :

OPAH - RU : 1 846 281 € d'aides débloquées sur 5 ans pour 265 logements rénovés en cœur de ville.

OPAH : 303 970 € d'aides débloquées sur 5 ans pour 185 logements rénovés.



AGENCE INHARI,

81 Grande rue
Tél. 0 800 710 491 (appel gratuit)
opah.alencon@inhari.fr

Ouverture du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Un accueil technique et financier
personnalisé est assuré sans
rendez-vous le mercredi de 9h à
12h et le vendredi de 14h à 17h.



Le nouveau pôle de bus interurbains.

Après la rénovation complète du bâtiment voyageurs de la SNCF, la Ville d'Alençon a engagé l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal à la gare. Ce nouvel équipement répond à un triple objectif : favoriser les transferts entre les différents modes de transport (trains, cars, vélos, voitures, taxis...), encourager les déplacements doux et valoriser l'entrée de ville.

Les travaux ont démarré en février 2018, par la démolition de quatre pavillons situés rue Denis Papin. Les terrains ont été libérés pour aménager un nouveau parking, désormais mutualisé avec celui de Carrefour Market.

Construit à la gauche du bâtiment voyageurs, à l'emplacement de l'ancien parking, le nouveau pôle bus est maintenant ouvert à la circulation. L'équipement est doté d'un grand auvent en acier gris, qui

accueille les arrêts des transports interurbains. Un abri vélos d'une trentaine de places situé à l'arrière du pôle bus et sécurisé par contrôle d'accès, sera mis en service en janvier prochain. Des arceaux en accès libre seront également aménagés à l'extérieur. À droite du bâtiment voyageurs, des bornes de recharge seront installées pour les véhicules électriques.

La construction du parvis va se poursuivre jusqu'au 1^{er} trimestre 2019. D'aspect très contemporain,

cet espace piétonnier très arboré permettra aux usagers de faire une pause détente en attendant le train ou le car. La quasi-totalité des arbres existants seront conservés et une quinzaine d'autres spécimens seront plantés. Un plateau surélevé sera aménagé rue Denis Papin, face au parvis, pour garantir une plus grande sécurité des piétons. Il sera également doté de places "dépose minute", "taxis" et "transport à la demande".

INFO +

Coût : 3 600 000 € TTC

Financement : Ville d'Alençon, État, Union Européenne, Région Normandie, Région Pays de la Loire

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Alençon

Conception : Studio Nemo (architecte urbaniste), Bruno Remoue Associés, Iris Conseil



Le parvis piétonnier fera la part belle au végétal.



LE MOT DE L'ARCHITECTE

Patrick Cugno,
agence Studio Nemo

Les usagers de la gare bénéficieront d'un espace confortable conçu pour faciliter leurs déplacements. Le stationnement est réorganisé de part et d'autre d'un nouveau parvis paysagé. Celui-ci fait la part belle au confort des piétons et des cyclistes, pour lesquels un nouvel ouvrage est conçu. Plus confortable et mieux sécurisé, le parvis comporte également des bornes de recharge pour les voitures électriques. Le pôle bus réorganisé reçoit un abri suffisamment dimensionné pour protéger les utilisateurs des contraintes du climat. L'ensemble du site est travaillé de manière à assurer une parfaite accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



© Studio Nemo



LE MOT DE L'ARCHITECTE © Diagram

**Catherine Guillot,
agence Diagram**

La conception de la nouvelle place assume sa fonction de grand parking nécessaire à la vitalité commerciale, se changeant en marché le dimanche. Les codes habituels du parking se transforment en un grand damier. Des jeux de graphismes colorés permettent également le placement du marché et du mobilier urbain de convivialité. Le grand damier aléatoire dessine un sol en dalles de béton de différentes teintes. Une trame régulière de candélabres se combine avec la plantation aléatoire d'arbres à hautes tiges, lesquels apportent une dimension verticale à la place. L'objectif de cet aménagement est de donner une identité visuelle propre à cet espace, rompant de façon heureuse avec l'environnement monotone d'aujourd'hui.

Donner plus d'identité au cœur vivant du quartier de Courteille, le rendre plus agréable et convivial, favoriser les moments d'échange et de partage : tels sont les enjeux de ce projet qui s'inscrit dans la démarche globale de requalification du quartier. Les visiteurs du marché hebdomadaire seront accueillis dans de meilleures conditions et l'accessibilité aux équipements et commerces de proximité seront renforcés.

La place reconfigurée intègre également 130 places de stationnement, ainsi que des espaces de convivialité. Un soin particulier est apporté aux revêtements de sol, très graphiques et de belle qualité. Suite à la liquidation judiciaire et à la reprise de l'entreprise réalisant les bétons de la place, le délai

de réalisation des travaux a été impacté. La place sera remise en circulation pour les fêtes de fin d'année. Les finitions se poursuivront en 2019 mais n'impacteront pas de manière importante ni la circulation, ni le stationnement.

INFO +

Coût : 1 643 013 € TTC
Financement : Ville d'Alençon, Région Normandie, État
Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Alençon
Conception : Diagram, Viamap, Atelier 2 Paysage

La réhabilitation de l'ancienne ÉCOLE DU POINT DU JOUR



© Des Clics et des Calques



LE MOT DE L'ARCHITECTE

Camille Besuelle, agence Des Clics et des Calques

Le projet révèle les atouts de l'existant et les fait fructifier pour créer un équipement ouvert sur le quartier. L'objectif est de faire émerger un lieu d'accueil tourné vers le futur, dans sa nouvelle identité d'équipement public, tout en conservant sa singularité historique et urbaine. Le bâtiment fait peau neuve avec la mise en place de façades en bois et isolation paille, qui permettent de répondre aux exigences des différents éco-labels.

Deux extensions occupent la parcelle dans sa profondeur, de façon à créer des appels depuis l'espace public. Ces extensions sont complétées par un jeu de terrasses et d'espaces extérieurs, qui enrichissent la trame existante des grands arbres. Le choix a été fait de supprimer la toiture et le troisième étage pour s'harmoniser avec les hauteurs avoisinantes.



La réhabilitation de l'ex-école du Point du Jour se poursuit avec l'aménagement d'un pôle d'équipements dans la partie actuellement vacante.

Ce projet s'inscrit dans la démarche globale de requalification du quartier pour améliorer le cadre de vie et offrir de nouveaux services aux habitants : loisirs, culture, santé, accès aux droits...

Situé à côté du groupe scolaire du Point du Jour et du pôle Petite enfance, le nouvel équipement regroupera notamment une médiathèque, une ludothèque, une Maison des Services, ainsi qu'une Maison des Jeunes dotée d'un accès indépendant.

L'opération comprend 990 m² de réhabilitation et 300 m² de surfaces neuves. Deux extensions seront construites en façade sud pour abriter la Maison des Services et une

partie de la médiathèque.

Les travaux, qui ont démarré en mars par la démolition du dernier étage, vont se poursuivre jusqu'à l'an prochain. La livraison est prévue au 2^{ème} semestre 2019.

INFO +

Coût : 2 997 720 € TTC

Financement : Ville d'Alençon, État, DRAC, Région Normandie, Caisse d'Allocations Familiales, Conseil départemental de l'Orne

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Alençon

Conception : Des Clics et des Calques, I+A Laboratoires des structures, Oxalis Scop, Reber SAS, BET Bader, BET Boulard, Orfea Acoustique



Les nouveaux espaces seront plantés en novembre.

Après quatre mois de travaux, le réaménagement de l'accès au stade Jacques Fould et ses abords vient de s'achever. Ce projet, qui permet d'accueillir les sportifs et les spectateurs dans de meilleures conditions, a été conçu par les départements Patrimoine public et Éducation et Proximité de la Ville d'Alençon, en collaboration avec l'Union Sportive Alençonnaise, utilisatrice du lieu. Pour désengorger la circulation et améliorer la sécurité des usagers, l'accès au stade se fait désormais par la sente des Larrons, et non plus par la rue Pierre de Coubertin. Un nouveau parking en dur de 80 places, incluant quatre places PMR et des emplacements pour les cars, a été aménagé sur le site. Un parking occasionnel de 140 places, stabilisé et enherbé, vient compléter l'offre de stationnement. Ce parking, qui sera utilisable lorsque l'herbe aura poussé, sera accessible uniquement lors des grandes manifestations sportives.

L'accès piétonnier à l'enceinte sportive se fait par un grand parvis en résine de 855 m². Trois portails permettent de gérer les entrées du public de façon efficace. Un nouveau système de billetterie, composé de guérites mobiles, sera installé prochainement. Une trentaine d'arbres et 1600 arbustes agrémenteront le site.

Au départ de la rue Pierre de Coubertin, les piétons peuvent continuer à rejoindre les jardins familiaux ou la voie verte, mais sans entrer dans l'enceinte sportive : le cheminement piéton longe désormais la clôture du stade.

INFO +
Coût : 732 269 € TTC
Financement : Ville d'Alençon
Maîtrise d'ouvrage :
 Ville d'Alençon
**Maîtrise d'œuvre et
 conception :** Ville d'Alençon

LE MOT DU CONCEPTEUR

Ville d'Alençon

La problématique du stationnement et de la sécurisation du stade Jacques Fould se posait depuis plusieurs années : du fait de l'absence de stationnement, des véhicules pénétraient dans l'enceinte sportive et les spectateurs étaient contraints d'encombrer les rues adjacentes, les jours de matches. Aussi, le projet conçu par les services de la Ville répond à plusieurs objectifs : la délimitation de l'enceinte du stade, la création d'un parvis d'accueil permettant de recevoir les usagers en toute sécurité et d'organiser l'accueil du public lors des manifestations payantes, la création d'un espace de stationnement permanent et d'un parking exceptionnel, la sécurisation d'un cheminement piéton ouvert sur le quartier. Ces nouveaux espaces permettent d'accueillir confortablement et de manière conviviale les événements sportifs, tout en facilitant le trafic. Ils seront prochainement végétalisés, avec 36 arbres et plus de 1600 arbustes.

L'EXTENSION DU CONSERVATOIRE

à Rayonnement Départemental



LE MOT DE L'ARCHITECTE

Grégoire Defrance

Le projet d'extension du conservatoire s'inscrit dans le cœur historique de la ville, l'équipement occupant une aile de l'ancien collège des Jésuites et le terrain comportant un reliquat de mur d'enceinte médiéval. Le programme prévoit des espaces de percussions au rez-de-chaussée et une salle d'art dramatique à l'étage. Ce nouveau volume s'implante parallèlement au conservatoire ménageant une faille qui laisse la lumière pénétrer au cœur de l'équipement. L'étage est relié à l'aile principale par une galerie surplombant ce cheminement extérieur.

Le projet s'appuie sur un matériau naturel, issu d'une filière régionale : il s'agit d'un ouvrage en ossature bois, avec planchers bois et charpente traditionnelle. C'est un volume simple en chêne, un monoxyle blond-gris qui rentre en écho avec les architectures granitiques du cœur de ville. Sur la place de la Dentelle, le volume de l'extension est tronqué, laissant découvrir un plan de façade aligné à l'enceinte médiévale. Le projet témoigne ainsi de l'histoire d'Alençon en se structurant sur les traces urbaines. Dans la faille, la façade est plus démonstrative, elle est un écorché laissant apparaître l'activité intérieure, jouant de réflexions et de transparences.



Engagés par la Ville d'Alençon en février 2017, les travaux d'extension du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) sont achevés depuis la fin du mois de juin. Dédiés aux sections de percussions et d'art dramatique, les nouveaux locaux ont été mis en service dès la rentrée 2018.

Ce nouveau bâtiment d'aspect très contemporain est construit à l'arrière du CRD. Sa façade latérale donne sur le parc de la Dentelle.

Les 220 m² d'espaces supplémentaires sont répartis sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée abrite une salle d'enseignement des percussions (73 m²), un studio (20 m²), un local de rangement (5 m²) et un sanitaire aux normes PMR (4,5 m²). Le traitement acoustique de la salle d'enseignement est conçu sur le principe de "la boîte dans la boîte". Ce système particulièrement performant garantit une isolation phonique maximale.

Une communication intérieure permet de relier les nouveaux locaux aux studios de percussions déjà existants. L'étage, qui est en liaison directe avec le CRD via une galerie de jonction accessible aux personnes à mobilité réduite, abrite quant à lui une salle d'art dramatique (96 m²), un local rangement (9 m²), ainsi qu'un local technique (17 m²).

INFO +

Coût : 1 281 000 € TTC

Financement : Ville d'Alençon, Région Pays de la Loire, Conseil départemental de l'Orne, Région Normandie, Union Européenne, Ministère de l'Intérieur, Conseil départemental de la Sarthe

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Alençon

Conception : Grégoire Defrance, ID Ingénierie, Meta Atelier Acoustique

ALENÇON, UN NOUVEAU CŒUR DE VILLE À DÉCOUVRIR

